



**« LES JEUNES CHERCHEURS,
IL FAUT LES SORTIR DE LEUR
ZONE DE CONFORT »**



NON.

**DÉBUTER DANS LA RECHERCHE, CE N'EST
PAS DEVOIR SOUFFRIR POUR RÉUSSIR.**

**LE CODE DU TRAVAIL S'APPLIQUE AUSSI AU
MONDE DE LA RECHERCHE.**

LE HARCÈLEMENT MORAL EST UN DÉLIT.

TÉMOIN OU VICTIME DE HARCÈLEMENT MORAL ? CONTACTEZ :

– LE SYNDICAT CGT

CGT.LYON1@LISTES.FERCSUP-CGT.FR

– LE DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT DE L'UCBL :

SIGNALEMENT.UNIV-LYON1.FR

SIGNALEZ LES AGISSEMENTS DANS LE REGISTRE SST DE VOTRE SERVICE.



La CGT
des établissements
d'Enseignement supérieur
et de Recherche